



**ASSOCIATION SPORTIVE ROCHETTOISE**

**Impasse des Pincevents 77000 la Rochette**  
**Tel : 01 64 37 23 41**  
**Site internet : <https://www.asrochettoise.com/>**



**ARTS MARTIAUX – ATHLETISME – BASKET BALL – BADMINTON – EDUCATION SPORTIVE – FOOTBALL – GYMNASTIQUE VOLONTAIRE – PETANQUE – TENNIS – TIR A L'ARC – VTT – VOLLEY BALL**

## **PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR**

### **de L'AS ROCHETTOISE (ASR) du 4 décembre 2023**

**Présents :**

Voir feuille d'émargements

**Excusés :**

Section Football

Mr Paul VITANI, Secrétaire ASR. Pouvoir à Mr Michel BOURREAU

Mr Frédéric MONTAILLIER Secrétaire Adjoint ASR. Pouvoir à Mr Michel BOURREAU

**Section représentée :**

Section Basket : Mr Lionel MARTINEZ par Mme Cécile BRAICHET

**Personnalités présentes :**

Mr Pierre YVROUD, Maire de La Rochette

Mr Morgan EVENAT, Adjoint au Maire de La Rochette, chargé de la vie associative

**Invité :** Jean Marie TRAN, Webmaster ASR

**Quorum :**

11 sections étant présentes ou représentées, ce Comité Directeur de L'ASR peut donc valablement délibérer.

**Ordre du jour :**

Informations générales :

Nouvelle gouvernance à la section Multisports. Présentation et tour de table à l'attention de Mr Stéphane LEMAIRE, nouveau Président.

Le nouveau LOGO ASR, adopté à l'AGO ASR 2022, est maintenant disponible informatiquement. Le Webmaster ASR, Mr Jean-Marie TRAN, est chargé d'en assurer la diffusion à toutes les sections.

Point financier ASR :

Demande d'un acompte de 22000 €, sur subvention 2024, effectué auprès de la Municipalité. Versement prévisionnel mi-février 2024.

Demande d'un acompte de 4000 € par la section Tir à l'Arc faisant l'objet d'une convention ASR/Section (achat d'un lot de cibles extérieures). Remboursement sur 5 ans déduit chaque année sur la subvention ASR de ladite section. Adoption à l'unanimité du CD.

Demande de la subvention Municipale 2024 à hauteur de 65000 €. Toutefois le Président précise que ce montant est traditionnel depuis 2017 et que, compte tenu de l'inflation, il serait souhaitable de le réévaluer.

Depuis l'année dernière, une subvention Municipale de 480 € est allouée en plus pour les récompenses Municipales. L'ASR effectue l'avance chaque année pour des raisons de facilités comptables Municipalité/ASR.

Choix date AGO ASR 2023 :

La date du 16 mai 24 est retenue à l'unanimité

Fournitures des documents fin d'année 2023 :

Le Président, par projection, réexplique comment bien remplir les documents.

-Tableau Compte de Résultat 23 et BP 24

-Tableau des effectifs 22/23

Le tableau Bilan 23 est présenté pour préciser le chiffre Bilan 22, de chacun, à reporter sur CdR 23.

Le retour des tableaux est demandé, impérativement, pour le **14 janvier 24**.

Evènements section en juin 24 :

-Organisation Tir à l'Arc le samedi 8 juin 2024 ; stade.

-Tournoi inter-génération Volley le samedi 15 juin 2024 ; stade + gymnase Huard.

-La Rochette Verte le dimanche 23 juin 24 ; stade + gymnase Huard.

-Fête Multisports le samedi 6 juillet 24 ; stade

Questions diverses :

Le Repli n°2 (pas de Badminton) sera appliqué en mars 24 (repas des Anciens + salon Arts et Gastronomie)

La demi-porte d'accès au gymnase Tabourot reste systématiquement ouverte. Quid d'économie d'énergie. ? sécurité ? Les sections présentent rechignent pour utiliser les sonneries existantes... Problème à revoir avec les services techniques.

La section athlétisme s'est constituée un fond financier pour réimplanter un sautoir en longueur au stade. Toutefois celle-ci est en réflexion pour l'étude d'un double sautoir.....à revoir avec la Municipalité dès qu'un choix est déterminé.

Les sections GV et Arts Martiaux souhaitent pouvoir utiliser le Mille Clubs lors des replis ASR comme avant la covid 19...cette salle n'étant pas sportive, l'ASR n'est pas en mesure de pouvoir répondre à cette demande. Celle-ci fera l'objet d'une réflexion municipale afin d'apporter une réponse définitive à cette demande.

Séance levée à 22h

Président ASR  
M Bourreau